

**Question 17 :**

L'intéressé à soumissionner souhaite déposer un projet de 25 MW et doit payer un montant de 5000 \$ pour l'étude exploratoire. Advenant que les éoliennes du même projet se situent dans trois secteurs qui nécessiteraient trois branchements différents au lieu d'un seul, est-ce que l'intéressé à soumissionner doit payer trois fois 5000 \$ parce qu'il y a 3 branchements ou bien 5000 \$ compte tenu qu'il s'agit du même projet. (par exemple pour des raisons de vent sur un projet de 12 éoliennes, 6 pourraient être dans une municipalité X, 3 autres dans la municipalité Y et 3 autres dans la municipalité Z, ce qui obligerait un branchement à trois points différents). S'agit-il d'une seule étude exploratoire pour un même projet?

**Réponse 17 :**

Hydro-Québec Distribution comprend que l'intéressé à soumissionner souhaite obtenir une analyse pour trois points de raccordement différents, et ce, pour des éoliennes situées dans des secteurs non adjacents, pour un total de 25 MW. Trois études exploratoires sont alors requises, soit une étude pour chaque secteur.

Si l'intéressé à soumissionner désire obtenir une étude exploratoire pour un projet de 25 MW, il doit alors spécifier la localisation d'un seul point de raccordement et une étude exploratoire distincte sera réalisée.

Pour chaque demande d'étude exploratoire, l'intéressé à soumissionner doit fournir l'information requise à l'annexe 6 du document d'appel d'offres.